

« Questions de laïcité »

Un spectacle de théâtre-forum conçu pour être mis en œuvre avec tous publics, jeunes et adultes, citoyen·nes et actrices et acteurs sociaux professionnels.



Principes d'un spectacle de théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun·e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectatrices et spectateurs qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Possibilités annexes au spectacle

La compagnie peut étudier l'opportunité de diriger un atelier avec un groupe de citoyen·nes, jeunes ou adultes, ou de professionnel·les. Cet atelier peut aboutir à une création d'un théâtre-forum ou proposer un travail interne au groupe. Il devient ainsi possible de compléter le spectacle du répertoire de Naje par une ou plusieurs scènes créées par le groupe.

La compagnie peut créer une scène qui manquerait dans les scènes décrites ci-dessous.

Lieu d'intervention et conditions techniques

Ces séquences peuvent être jouées dans tous lieux en capacité de réunir du public.

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé dès le matin de la représentation (si possible 3h avant).

Espace de jeu :

Plateau de jeu d'un minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture. Si l'espace du public n'est pas gradiné, le plateau de jeu doit être surélevé de 50 cm du sol si l'on prévoit plus de 60 spectateurices. En dessous de 60 spectateurices il est possible de faire sans estrade. Pour faire une estrade, il suffit de trouver neuf praticables pour monter la scène (ce sont des estrades de 1m sur 2m, réglables en hauteur). Il est nécessaire que cette estrade prévoie une marche pour y accéder.

Dans une salle équipée :

- Sonorisation : quatre voire deux micros d'ambiance (dits aussi multidirectionnels) sur pieds ou pendus.
- Lumières : plein feu régulier en lumière blanche.

Dans une salle non équipée : contactez-nous pour que nous voyons ensemble les conditions techniques nécessaires en fonction de votre public et de votre salle.

Conditions financières

Pour une représentation avec 4 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 050 €

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 5 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 460€

Pour une représentation dont une ou plusieurs séquences nécessitent 6 comédien·nes et l'animatrice du forum : 2 870€

Nous proposons des tarifs dégressifs pour une deuxième représentation du spectacle la même journée.

Il conviendra d'ajouter les repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu hors Ile-de-France, le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)

Pour les conditions tarifaires liées à une création de scènes, contactez la compagnie.

Contenu

Ci-dessous, les séquences parmi lesquelles choisir pour composer l'intervention. Il faut compter 3 ou 4 scènes pour composer un spectacle d'environ 1h30 (forum avec le public compris)

Le mariage

Elle est juive et lui catholique. Ils viennent au mariage d'une amie à elle. La mère de l'amie a fait les plans de tables. Elle a mis tous les juifs entre eux car selon elle « ils auront des choses à se dire ». Notre jeune couple n'est pas venu pour cela.

Cette séquence est jouée par 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le voile au théâtre

Un centre social travaille avec une population multiculturelle. Un atelier cuisine est monté. L'adjoint à la culture trouve l'idée très bonne et propose au groupe de femmes de venir servir un buffet au théâtre municipal lors de la soirée de présentation de la saison. Mais lorsque les femmes arrivent au théâtre pour servir ce qu'elles ont préparé, l'élu se rend compte que l'une d'elles est voilée. Il demande à l'animatrice du groupe de lui faire quitter les lieux car la ville ne peut se permettre cela, que le voile passe très bien au centre social dans le quartier politique de la ville mais pas ici.

Cette séquence nécessite 6 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Fumer pendant le ramadan

Elle est algérienne et vit en France. Elle n'est pas croyante. Pendant le ramadan, elle allume une cigarette dans la rue et elle se fait insulter par un monsieur arabe lui aussi qui lui dit qu'elle est une honte pour les musulman·nes. Elle est toute retournée.

Cette scène nécessite 3 comédien·nes et l'animatrice du forum

La peur du voile

Une femme portant le voile cherche son chemin et à l'air un peu perdu. Elle demande son chemin à deux dames qu'elle croise. Les deux dames reculent car elles ont peur. Une autre dame lui indiquera son chemin.

Cette séquence nécessite 4 comédien·nes et l'animatrice du forum.

La boulangerie

Une jeune femme est contactée par un boulanger pour un entretien d'embauche pour travailler dans sa boulangerie. Elle demande au préalable si c'est possible de travailler avec le voile. C'est une boulangerie qu'elle a identifiée comme maghrébine, elle l'avait sélectionnée pour ça dans ses recherches d'emploi. Il répond que oui, mais que quand même il faudra être discret parce qu'on est dans le 17^e, et que les clients ne pourraient pas apprécier.

Cette séquence est jouée par 2 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le partage du sandwich

Un nouvel employé arrive. Il n'a pas pris de quoi déjeuner alors les autres partagent leur casse-croûte avec lui. Au fil de la discussion, ils comprennent qu'il est juif. Plus question de partager. Certains ne comprennent pas qu'un juif vienne travailler puisque les juifs sont riches.

Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.

La cantine

C'est le jour de la rentrée scolaire des maternelles. Une dame visiblement d'origine maghrébine vient chercher sa fille à la sortie. L'institutrice très gentille lui annonce que l'enfant a été bien prise en compte, qu'on ne lui a pas servi de porc à la cantine du midi. La maman est interloquée, elle n'est pas croyante et n'a pas d'interdits alimentaires. L'institutrice est étonnée car elle pensait que comme maghrébine ... la maman dit maghrébine oui, musulmane non.

Cette scène nécessite 3 comédien·nes et l'animatrice du forum.

La classe de mer

En classe de mer des enfants reçoivent des colis de la part de leurs parents. Certains ont des bonbons. Ceux qui ne mangent pas de porc ne mangent pas de ces bonbons, parce qu'ils contiennent de la gélatine de porc. Deux autres se moquent d'eux en demandant des explications et en critiquant leur religion « de toute façon votre religion, ça existe pas... » et en surjouant le fait de manger devant eux. Les élèves musulmans sont choqués qu'on se moque de leur religion.

Cette séquence est jouée par 4 comédien·nes et l'animatrice du forum

Salma et sa collègue

Elle est d'origine maghrébine. Sa collègue blanche lui pose sans cesse des questions douteuses : par exemple, si elle peut poser de la charcuterie dans le bureau pendant le ramadan. Ou bien elle ne comprend pas que Salma ait pris la nationalité française... Bref, des petites interventions au quotidien.

Cette séquence est jouée par 2 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Le couscous de l'Aïd

Fin d'une action commune menée par des membres de la LDH et d'un Centre social. Il est question de continuer à travailler ensemble. Une réunion est programmée dès le lendemain pour préparer une nouvelle action. Et ça tombe bien : le lendemain, c'est le couscous de l'Aïd au centre social. Une militante de la LDH s'oppose à leur venue à un couscous issu d'une fête religieuse au nom de la laïcité.

Cette séquence est jouée par 5 comédien·nes et l'animatrice du forum.

Fiche administrative

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay-Malabry

Siège social : Chez Jean-Paul Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 Antony

Tél et fax : 01 46 74 51 69.

E mail : contact@compagnie-naje.fr

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 1997, article 1356

Présidente : Suzanne Rosenberg

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Conditions générales de vente

La signature par le commanditaire de ce devis ou contrat et son envoi à NAJE valent acceptation du contrat. »

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

A la fin du dernier jour de l'action, la structure commanditaire reçoit par mail une facture correspondant à l'intégralité du coût de l'intervention. Il lui appartient alors de la régler selon les modalités habituelles de la compagnie (paiement par chèque ou virement à réception de la facture et, au plus tard, au trentième jour suivant la date de facturation).

Selon le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera exigée en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE RÉALISATION ET MOTIFS DE RESILIATION

Le devis ou le contrat prévoit les responsabilités des parties pour la réalisation de l'action.

En cas de manquement de la Compagnie à une quelconque de ses obligations imparties citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par le ou la commanditaire. La rémunération due à NAJE sera calculée proportionnellement au travail effectué.

En cas de manquement du ou de la commanditaire à une quelconque de ses obligations citées dans le devis ou le contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par la compagnie. La compagnie facturera alors les prestations réalisées, les prestations programmées sur le mois en cours et le mois suivant, plus un tiers des prestations programmées ultérieurement.

MODALITÉS D'ANNULATION

Si l'annulation intervient entre le jour de la signature du devis ou du contrat et à plus d'un mois avant la date de démarrage de la prestation, nous demandons un règlement à hauteur du tiers du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient entre un mois et quinze jours avant le démarrage de la prestation, nous demanderons un règlement à hauteur de la moitié du prix convenu dans le devis ou le contrat.

Si l'annulation intervient à moins de quinze jours avant le démarrage de l'intervention, nous demandons un règlement à hauteur de la totalité du prix convenu dans le devis ou le contrat.

En cas d'annulation pour force majeure, aucun dédommagement ne sera demandé de part et d'autre.

En cas d'annulation du fait de NAJE, il sera d'abord proposé à la structure commanditaire un report de l'intervention à une date ultérieure. Si le report n'est pas possible, seul le règlement des prestations déjà effectuées sera demandé.

Ces conditions générales de vente s'appliquent pour les spectacles, ateliers et formations non prises en charge par la formation professionnelle. Des conditions spécifiques pour les formations prises en charge par la formation professionnelle sont disponibles dans la partie formation du site.